

n'accepteraient jamais un accord de libre-échange.» Lorsque j'ai voté, en septembre 1984 peu importe la façon dont la personne concernée a voté—«je supposais que je ne votais pas pour cela et que l'intégrité de mon pays resterait intacte pendant mon absence. Je ne prévoyais certainement pas cela».

Cette mesure pose un gros problème en ce qu'elle perpétue une sorte d'élitisme auquel le gouvernement est particulièrement enclin. J'ai entendu les représentants du Conseil d'entreprises sur les questions nationales affirmer qu'il serait formidable de réduire les droits de douane canadiens et américains, vraisemblablement dans le cadre d'un accord de libre-échange. C'est une mesure que le Conseil a recommandée il y a quelque temps et dont il est un ardent défenseur. Personne ne mentionne le fait que les présidents des 150 plus grandes sociétés au Canada sont pour la plupart les présidents ou directeurs généraux de sociétés sous contrôle américain. Il est possible que certains qui sont Canadiens redoutent ce qui va se produire, mais il est toutefois égal à la plupart des entreprises pour lesquelles ils travaillent de poursuivre leur activité au Canada ou aux États-Unis. Si elles déménagent toutes aux États-Unis à cause de modifications aux droits de douane et si elles constatent qu'elles peuvent vendre sur le marché canadien à partir de Cleveland, Philadelphie, Milwaukee ou Seattle, cela ne les dérangera pas du tout parce qu'elles vont continuer de faire des profits, de payer des dividendes aux actionnaires, et maintenir leur chiffre d'affaires. Ainsi, en tant que société, les intéressés ne seront pas vraiment touchés. Les Canadiens oeuvrant dans l'entreprise le seront par contre, bien entendu, et c'est pourquoi le mouvement ouvrier s'inquiète tant des mesures contenues dans le projet de loi C-87, mesures qui permettent ce que les sociologues appellent l'adaptation des élites. Je pense qu'il est important . . .

[Français]

Il est bien significatif, je crois, qu'au cours des audiences devant le Comité des affaires étrangères et du commerce extérieur pendant les dernières semaines, c'était surtout les représentants du monde des affaires, des grosses corporations et des grandes sociétés qui se sont déclarés pour le projet de réduction des tarifs proposé par le gouvernement avec les Américains, mais c'était des représentants des cultivateurs, des agriculteurs, des femmes, des coalitions de personnes ordinaires qui se sont déclarés contre le projet de libre-échange puisque, eux, veillaient à la défense des Canadiens ordinaires, et les hommes d'affaires qui se sont présentés devant le Comité n'ont eu aucune pensée pour le Canadien ordinaire ou la Canadienne ordinaire. C'est pour cela qu'on se demande, monsieur le Président, si ce sont vraiment les élites qui doivent gouverner le Canada. Est-ce que nous acceptons que de temps en temps on fasse référence à la population avec une campagne électorale? Qu'on essaie d'influencer les Canadiens et Canadiennes avec des programmes de publicité, payés par qui? Par les contribuables. Vous savez, monsieur le Président, qu'étant donné les coupures de tarifs qui sont préconisées ou qui sont rendues

Tarif des douanes

possibles grâce au projet de loi C-87, on va lancer une campagne de publicité qui va coûter au contribuable environ 12 millions de dollars dans les prochaines semaines. Déjà on a imprimé beaucoup de feuillets qui sont très dispendieux afin de persuader les gens que les coupures de tarifs sont bonnes et vont bénéficier au Canadien moyen. Maintenant, il est clair, monsieur le Président, que de plus en plus les Canadiens rejettent ces conseils, mais quand même le processus d'«accommodation» d'élites, le processus antidémocratique qui est suivi par le gouvernement, le processus préconisé par le gouvernement qui est dans l'essentiel injuste, c'est d'avoir le pouvoir des accommodements avec les Américains, avec l'appui du monde des affaires, mais sans aucune référence au Canadien ordinaire.

Monsieur le Président, moi j'aimerais voir une élection avant que l'on fasse une mesure aussi importante que les coupures de tarifs qui sont maintenant proposées par le gouvernement dans l'entente avec les États-Unis. Cette position n'est pas seulement la mienne, mais également celle de mon parti. En pensant aux dernières élections, nous croyons que les Canadiens et les Canadiennes ont été déçus sachant que c'était le plan du gouvernement d'aller de l'avant avec ce projet qui menace non seulement les emplois mais aussi la souveraineté de notre pays, les programmes sociaux, le développement régional, etc..

Malheureusement, il n'est pas de mon pouvoir de forcer le gouvernement à commander une élection tout de suite. Mais, monsieur le Président, il est de mon pouvoir d'insister pour qu'un projet de loi qui touche les affaires commerciales du Canada devienne un projet de loi qui soit vraiment démocratique et qui insiste pour que, au lieu que le gouvernement ait le pouvoir de faire des décisions tarifaires sans référence au Parlement représentant tous les Canadiens et Canadiennes, pour que, au lieu de cela, le projet de loi soit ou bien rejeté ou bien amendé pour assurer une participation vraiment démocratique venant des représentants du peuple qui sont ici dans les trois partis, les 282 députés du Parlement canadien.

• (1740)

[Traduction]

Je le répète, je crains fort que le monde des affaires donne son accord et que le gouvernement et ses 210 députés soient prêts à le satisfaire. Les Canadiens dans l'ensemble seront contre ou demeureront incertains, car bien des gens ne savent pas trop à quoi s'en tenir en l'occurrence. Il s'agit de questions techniques, et bien entendu, il est difficile de comprendre les répercussions d'une réduction des droits sans connaître les détails jusqu'à la dernière minute.

L'initiative en question me met vraiment mal à l'aise. Selon moi, il faut tenir un débat national complet en fonction de la situation globale dans nos échanges avec le pays avec lequel nous avons décidé de supprimer les droits et discuter d'indemnisation ou des concessions qui sont faites. Ce que je crains en l'occurrence, c'est que les concessions que nous obtenons des États-Unis soient tout à fait insuffisantes.